



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 5.0

**Numéro de la demande :** 2021-1398  
**Demande :** Nouvelles limites maximales de résidus d'un principe actif de qualité technique déjà évalué  
**Produit :** Isoclast Active  
**Numéro d'homologation :** 30824  
**Principe actif (p.a.) :** Sulfoxaflor  
**Numéro de document de l'ARLA :** 3343272

### But de la demande

La présente demande vise à déterminer les limites maximales de résidus (LMR) de sulfoxaflor dans le café importé.

### Évaluation des propriétés chimiques, évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune évaluation des propriétés chimiques ou de la valeur ni aucune évaluation environnementale n'était requise aux fins de la présente demande.

### Évaluation sanitaire

Aucune évaluation de l'exposition toxicologique ou professionnelle n'est requise pour la présente demande.

Les données sur les résidus de sulfoxaflor dans les grains de café séchés ont été présentées en vue d'étayer la limite maximale de résidus proposée pour le café importé. De plus, une étude sur la transformation du café traité a été examinée pour déterminer le potentiel de concentration des résidus de sulfoxaflor dans les denrées transformées.

### Limites maximales de résidus

La recommandation concernant les LMR de sulfoxaflor repose sur les données des essais en champ présentées et les indications fournies par le [calculateur de limites maximales de résidus de l'Organisation de coopération et de développement économiques](#). Le tableau 1 indique les LMR proposées pour les résidus de sulfoxaflor dans ou sur les cultures et les produits transformés. Les résidus dans les denrées transformées qui ne sont pas indiqués au tableau 1 sont assujettis aux LMR proposées pour les produits alimentaires bruts (PAB).

<b>TABLEAU 1. Résumé des données des essais en champ et des données de transformation utilisées pour étayer la limite maximale de résidus (LMR)</b>
---

Dénrée	Méthode d'application et dose d'application totale (g p.a./ha)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR existante (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			Min.	Max.			
Grains de café séchés	Foliaire/ 73,2 à 76,2	3	< 0,01	0,15	Grains de café torréfié : 0,47 X Café soluble : 2,41 X	Aucune	0,3 (grains de café séchés) 0,4 (café soluble)

Après examen de toutes les données disponibles, les LMR proposées au tableau 1 sont recommandées en ce qui concerne les résidus de sulfoxaflor. Les résidus dans cette culture à la LMR proposée ne présenteront de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de la population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

### Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis. Les LMR proposées dans le tableau 1 sont recommandées pour couvrir les résidus de sulfoxaflor dans les grains de café séchés et le café soluble.

### Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3216623	2020, Determination of Residues of Sulfoxaflor after One Application of GF-2372 in Coffee at 10 Sites in Vietnam 2019 4850-4526-2028 v.2, DACO: 7.1,7.2.1,7.2.2,7.3,7.4.1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9